

Voyage en Espagne du mardi 6 au vendredi 9 Mars 2018

4eA-B-C

52 élèves

5 accompagnateurs:

Mme FERRER

Mme SERE-CHARRIAU

Mme CHAUDET

Mme MAYSONNAVE

Mr MATHA



Lors du départ mardi 6 Mars 2018 (rendez-vous à 7h) votre enfant doit avoir sur lui sa pièce d'identité ainsi que la carte européenne d'assurance maladie



DOCUMENTS OBLIGATOIRES



ATTENTION : Ne pensez pas qu'au pays dans lequel vous vous rendez mais aussi aux pays éventuellement traversés pour vous y rendre

VOYAGES A DESTINATION D'UN PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

POUR LES MINEURS FRANÇAIS :

- ❖ Carte d'identité en cours de validité ou passeport
- ❖ Formulaire d'autorisation de sortie du territoire signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
- ❖ Photocopie du titre d'identité du parent

Carte Européenne d'Assurance Maladie : je me protège partout en Europe !

Elle vous permettra d'attester de vos droits à l'Assurance Maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux, selon la législation en vigueur dans le pays.

A quel moment demander votre CEAM ?

Si possible un mois avant votre départ, à votre caisse d'Assurance Maladie. La CEAM est valable un an. Elle est individuelle et nominative. Chaque membre de votre famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de 16 ans. Aucun document n'est à fournir lors de votre demande.

Sinon, votre caisse d'Assurance Maladie vous délivrera un certificat provisoire de remplacement, valable trois mois que vous pourrez utiliser dans les mêmes conditions que la CEAM.

Comment demander votre CEAM ?

- **par internet** : connectez-vous sur compte ameli / rubrique "mes demandes"
- **par téléphone** : composez le 36 46 (prix d'un appel local sauf surcoût imposé par certains opérateurs)
- **sur place**, dans un des points d'accueil de votre caisse d'Assurance Maladie.

En cas de soins médicaux pendant votre séjour

Présentez votre CEAM ou votre certificat provisoire. Vous bénéficierez de prise en charge de vos soins médicaux selon la législation en vigueur dans le pays :

- soit vous n'avez pas à faire l'avance des frais médicaux
- soit vous devez faire l'avance des frais et vous pouvez demander le remboursement sur place par l'organisme de Sécurité Sociale du pays

Vous pourrez éventuellement être remboursé à votre retour en France sur la base des tarifs Sécurité Sociale française et dans la limite des dépenses engagées :

- si vous n'avez pas votre CEAM
- si vous avez fait l'avance des frais médicaux sans demander le remboursement sur place
- ou si vous avez fait appel à la médecine privée.

PENSEZ A CONSERVER LES FACTURES ACQUITTEES ET LES JUSTIFICATIFS DE PAIEMENT.



Si votre enfant souffre du mal des transports consultez la notice car certains traitements sont à commencer la veille

L'assurance assistance rapatriement MAIF est incluse.

Si votre enfant doit prendre un traitement médical (même pour du doliprane) il faut nous faire parvenir **l'ordonnance** et compléter **la demande d'auto administration**

Les 2 ou 3 sacs de voyage:

On ne part que 3 nuits, les bagages ne doivent pas être volumineux pour pouvoir rentrer dans les coffres des familles

Il faut étiqueter tous les bagages

1/Un sac type sac de sport ou valise de type « bagage en cabine »: vêtements de rechange des 3 jours, prévoir vêtements de pluie, des chaussures commodes.....

2/Un sac à dos: dans lequel votre enfant emportera son repas froid.

Ce sac servira quotidiennement pour mettre le repas froid fourni par la famille et permettra à l'élève de ranger son journal de bord.:

3/ Facultatif : un petit sac type « banane » ou « mini sac »: pour le téléphone les papiers d'identité, des mouchoirs.....Seul ce mini sac sera autorisé dans l'autocar (selon la législation des transports)

Ne pas emporter de bijoux, ni d'objet de valeur. Si votre enfant emmène un appareil photo ou un téléphone portable, il sera sous sa responsabilité.

Argent de poche: tous les repas sont compris dans le prix du séjour, l'argent que vous donnerez à votre enfant ne lui servira qu'à acheter des souvenirs..... Les enseignants ne garderont pas l'argent de poche des élèves.

Respect du car et du chauffeur et des lieux visités

Pas de nourriture ni de chewing-gum dans l'autocar

Il est obligatoire de voyager assis et depuis le 01/01/2004 les ceintures sont obligatoires

Au cas où le chauffeur constate une dégradation les frais de remise en état seront au frais de la famille de l'élève qui sera assis à ce siège.

L'accueil en famille:

Les élèves seront répartis par 2 / 3 ou 4.

Aucune sortie le soir n'est autorisée. Les élèves rentrent en famille entre 18h et 20h et y restent jusqu'au lendemain matin.

Prévoir un petit dictionnaire par groupe + une trousse et une chemise cartonnée pour les documents distribués (carnet de voyage)

Mardi 6 Mars : Départ à 7h15 du collège.

Dans la journée : la montée au Funiculaire Monte Igueldo

visite de San Sebastián (promenade sur la plage, visite de la vieille ville du musée du Pays Basque).

19h30 : installation en familles à Getxo (Bilbao)

RAPPEL: Pour le mardi midi il faut prévoir un pique nique.

Mercredi 7 Mars

Matin (8h30) Excursion à la forêt d'Oma et visite des grottes de Santimamine (classée au patrimoine de l'humanité en 2008)

Après-midi : visite du musée de la pêche à Santurtzi

20h00: Retour chez les familles

Jeudi 8 Mars

Matin : visite du pont transbordeur de Biscaye et de Portugaleta

Après-midi : Excursion sur la côte et visite de l'île San Juan De Gaztelugatxe

20h00: retour chez les familles

Vendredi 9 Mars

Matin : visite de Bilbao (temps libre 1h00 / 1h30)

Après-midi : Visite du Musée Guggenheim (De 16h à 18h)

Arrivée au collège à 23h00

Avoir des nouvelles lors du voyage

Appeler la boîte vocale fournie par l'organisme (payant)

Si votre enfant dispose d'un téléphone portable, vous pouvez le joindre ou échanger avec lui par sms .

Théoriquement il n'y a plus de frais de roaming, cependant concernant les possibles frais supplémentaires nous vous conseillons de vous informer auprès de votre opérateur

Il est conseillé de désactiver les données à l'étranger sur le portable de votre enfant

Le numéro que vous composerez pour nous joindre devra commencer par + 33 ou 00 33

Je vous ai transmis sur pronote, le numéro sur lequel vous pouvez nous contacter en cas d'urgence

Vous pourrez également consulter des photos du jour sur le site Imai.fr

Projets pédagogiques

En espagnol:

- S'immerger dans la culture et la civilisation espagnole (découverte du Pays Basque)
- Rédaction d'articles de presse en espagnol après le voyage

Transdisciplinarité:

- Parcours Avenir à travers les métiers: la pêche/ le journalisme (semaine de la presse)...
- Travail en groupe de 2: recherche sur un des œuvres que nous verrons lors du séjour et présentation de cette œuvre

-En français : (4eA)

- Ecriture de textes divers (récit, description, poème) à partir des souvenirs de voyage et des lieux visités (partie du programme : la ville, lieu de tous les possibles ?)